

Stingray annonce l'exercice de l'option de surallocation

LE PRÉSENT COMMUNIQUÉ NE DOIT PAS ÊTRE REMIS À UNE AGENCE DE TRANSMISSION DES ÉTATS-UNIS NI DIFFUSÉ AUX ÉTATS-UNIS.

Montréal, le 3 novembre 2017 – Groupe Stingray Digital Inc. (« Stingray ») (TSX : RAY.A; RAY.B) a annoncé aujourd'hui que les preneurs fermes dans le cadre de son placement par acquisition ferme annoncé précédemment (le « placement ») ont exercé en partie l'option de surallocation que leur avait attribuée Stingray.

Au total, 552 200 actions à droit de vote subalterne et actions à droit de vote subalterne variable de Stingray au prix de 9,20 \$ par action seront émises vers le 7 novembre 2017, pour un produit brut total de 5 080 240 \$.

Stingray a tiré un produit brut total d'environ 45 millions de dollars du placement (compte tenu de l'exercice de l'option de surallocation).

Le placement a été effectué par l'entremise d'un syndicat de preneurs fermes codirigé par Financière Banque Nationale Inc. et GMP Valeurs Mobilières S.E.C., et comprenant BMO Nesbitt Burns Inc., Valeurs Mobilières TD Inc., Marchés mondiaux CIBC Inc. et Valeurs mobilières Desjardins inc.

Stingray a l'intention d'affecter le produit net du placement au fonds de roulement et aux besoins généraux de la société, y compris pour disposer d'une plus grande marge de manœuvre dans le cadre d'acquisitions ultérieures.

Aucune autorité en valeurs mobilières n'a approuvé ni désapprouvé le contenu du présent communiqué. Le présent communiqué ne constitue ni une offre de vente ni la sollicitation d'une offre d'achat visant les titres de Groupe Stingray Digital Inc. dans un territoire où une telle offre, sollicitation ou vente serait illégale. Ces titres n'ont pas été ni ne seront inscrits en vertu de la loi des États-Unis intitulée Securities Act of 1933, dans sa version modifiée (la « Loi de 1933 »), ni de la législation en valeurs mobilières de quelque État, et ils ne peuvent être offerts ni vendus aux États-Unis ou à une personne des États-Unis ou pour le compte ou au bénéfice d'une telle personne, sauf conformément aux exigences d'inscription de la Loi de 1933 et des lois sur les valeurs mobilières étatiques applicables ou aux termes d'une dispense de ces exigences.

À propos de Stingray

Groupe Stingray Digital Inc. (TSX : RAY.A; RAY.B) est le chef de file mondial des services musicaux multiplateformes et des expériences numériques pour, entre autres, les opérateurs de télévision payante, les établissements commerciaux, les fournisseurs de télévision par contournement et les opérateurs de réseau mobile. Les services de Stingray comprennent notamment des chaînes musicales télévisées, des chaînes de télévision de premier plan, des chaînes en format 4K ultra-haute définition (UHD), des produits de karaoke, de l'affichage dynamique numérique, de la musique en magasin et des applications de musique. S'adressant tant aux particuliers qu'aux entreprises, Stingray rejoint plus de 400 millions d'abonnés (ou utilisateurs) dans 156 pays et ses

applications de musique ont été téléchargées plus de 90 millions de fois. Stingray a son siège social à Montréal et compte actuellement près de 350 employés dans le monde. Pour en savoir davantage, visitez le site www.stingray.com.

Information prospective

Le présent communiqué peut contenir de l'« information prospective » au sens de la législation en valeurs mobilières canadienne applicable. Cette information prospective comprend des renseignements sur les objectifs, les opinions, les projets, les attentes, les prévisions, les estimations et les intentions de Stingray. On reconnaît les énoncés contenant de l'information prospective à l'emploi de mots et d'expressions comme « pouvoir », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « estimer », « prévoir », « planifier », « croire », « continuer » et d'autres expressions semblables ou la forme négative de ces expressions, ainsi qu'à l'utilisation du conditionnel, y compris les mentions d'hypothèses. Toutefois, il est à noter que l'information prospective ne contient pas toujours ces mots ou expressions. L'information prospective repose sur des hypothèses et est assujettie à un certain nombre de risques et d'incertitudes, dont bon nombre sont indépendants de la volonté de Stingray. En conséquence de ces risques et incertitudes, les résultats réels pourraient différer sensiblement de ceux prévus ou sous-entendus dans l'information prospective. Ces risques et incertitudes comprennent, sans limitation, les facteurs de risque énoncés dans la notice annuelle de Stingray datée du 8 juin 2017, que l'on peut consulter sur SEDAR, au www.sedar.com. Par conséquent, toute l'information prospective figurant dans les présentes est visée par la mise en garde susmentionnée, et rien ne garantit que les résultats ou les événements auxquels Stingray s'attend se réaliseront ou que, même s'ils se réalisent en grande partie, qu'ils auront les incidences ou les effets prévus sur l'entreprise, la situation financière ou les résultats d'exploitation de Stingray. Sauf indication contraire ou à moins que le contexte ne commande une autre interprétation, l'information prospective figurant dans les présentes est donnée en date des présentes, et Stingray ne s'engage pas à la mettre à jour ou à la modifier, que ce soit par suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou d'autres facteurs, sauf dans la mesure où la législation applicable l'exige.

-30-

Renseignements :

Mathieu Péloquin

Vice-président principal, marketing et communications
Groupe Stingray Digital Inc.
1-514-664-1244, poste 2362
mpeloquin@stingray.com